

*Réponse # 1  
de l'Ombudsman de Radio-Canada*

----- Original Message -----

**From:** [Ombudsman de Radio-Canada](#)

**To:** [Serge Charbonneau](#)

**Sent:** Tuesday, January 21, 2014 1:33 PM

**Subject:** Re: Plainte pour propagande flagrante

Bonjour M. Charbonneau,

J'accuse réception de votre courriel.

Je le transmets à M. Pierre Champoux, directeur de l'Information, Radio-Canada.ca, afin qu'il puisse en prendre connaissance et vous répondre (<http://www.ombudsman.cbc.radio-canada.ca/fr/formuler-une-plainte/procedures-pour-formuler-une-plainte/>)

Si vous n'êtes pas satisfait de cette réponse, que vous devriez recevoir dans les 20 jours ouvrables, vous pourrez de nouveau faire appel à moi. Le bureau de l'ombudsman est une instance d'appel indépendante.

Cordialement,

Pierre Tourangeau

Ombudsman des Services français

Blogue et révisions sur <http://www.ombudsman.cbc.radio-canada.ca/fr/>

Tél. : 514-597-4757 - sans frais : 1 877 846-4737

Twitter : @ombudsmanrc

 **Radio-Canada**